

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
ARRONDISSEMENT DE LENS
CANTON DE WINGLES
COMMUNE DE GRENAV

DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du Centre Communal d'Action Sociale de Grenay
Séance ordinaire du Jeudi 15 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois le jeudi quinze juin à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Grenay, s'est réuni, sous la présidence Monsieur Christian **CHAMPIRE**, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de Membres

Au conseil : 17

Présents : 11

Procurations : 3

Absents : 3

DATE DE LA CONVOCATION

26/05/2023

PRESENT(ES) : Mr C. CHAMPIRE – Mme C. BUISSETTE – Mme C. BOUCHEZ
Mme N. LEROY – Mme C. WASIKOWSKI – Mme M. LEBLOND – Mme
A. PONCHEL – Mme A.M VINCENT - Mr JB. DETOEUF – Mr G. IBBA – Mr
A. LEROY

EXCUSE(ES) AYANT DONNE PROCURATION :

- Mr V. TENELIER donne procuration à Mme C. WASIKOWSKI
- Mme A. LELIEUX donne procuration à Mme C. BUISSETTE
- Mr J. VOULIOT donne procuration à Mme N. LEROY

ABSENTES EXCUSEES

- Mme P. SCHIRRU
- Mme M. DUPUY
- Mme D. DUVEAU

DELIBERATION N°12-2023 : PRISE EN CHARGE DES FRAIS LIES A LA « JOURNEES DES OUBLIES DES VACANCES » ORGANISEE PAR LE SECOURS POPULAIRE FRANCAIS (SPF62)

Considérant que la journée des oubliés des vacances, organisée par le Secours Populaire Français 62 (SPF62), qui est prévue le vendredi 25 août 2023 au parc « Astérix » ;

Considérant l'appel à projets Quartiers d'Été de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) pour 2023,

Conformément à la délibération n° 4-2018 en date du 13 mars 2018, relative à la convention de partenariat signée avec le Comité Local de Grenay, Le Conseil d'Administration, à l'unanimité ;

Décide de prendre en charge :

- Les frais de transports et inscriptions liés à cette action

Mandate le Président pour :

- Solliciter une subvention de l'État (ANCT),
- Signer tous les documents à intervenir ;

Les dépenses correspondantes sont inscrites au budget.

Pour copie conforme au Registre des Délibérations

Le Président

Christian CHAMPIRE



Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le :
Et publication du :
Ou notification du

